

Av. du 1^{er} Mars 26
CH-2000 Neuchâtel

assemblee.universite@unine.ch

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE**Vendredi 22 août à 12h15 – séance plénière****Présent-e-s**

Président : Simon Rowell

Membres : Saskia Bindschedler, Romain Claret, Valérie Défago, Jean-Philippe Dunand, Mehdi Farsi, Charles Ntone King, Dimitri Paratte, Dilyana Petrova, Michael Saul, Kristina Schulz, Benoît Valley, Sara Wenger Roethlisberger

Membres du Rectorat (voix consultatives): Evelyne Clerc, Jean-Marie Grether, Felix Kessler, Kilian Stoffel

Excusé-e-s :

Membres : Adrian Bangerter Philip Brunner, Nicolo Carle, Janine Dahinden, Maya Flückiger, Adrian Holzer, Laure Kloetzer, Christophe Leclerc, Bruno Kocher, Sandy Maillard, Nesa Zimmermann

Membres du Rectorat (voix consultatives) : Martin Hilpert,

Procès-verbal: Caroline Gillardin Masci

Ordre du jour

1. Approbation :
 - a) De l'ordre du jour
 - b) Du PV de la séance du 12 juin 2025
2. Bienvenue aux nouveaux membres de l'AU
3. Retour sur le processus de nomination du printemps
4. Mot du Rectorat
5. Planification transition rectoriale (si pas abordé au point 4)
6. Calendrier pour le Plan d'intentions quadriennal et l'enveloppe budgétaire
7. Projet Söderström
 - a) Information aux nouveaux membres de l'AU
 - b) Mise à jour des groupes
 - c) Calendrier des présentations
8. Dates des séances plénières du semestre d'automne
9. Membres du CU
10. Divers

Procès-verbal

Le Président de l'AU, M. Simon Rowell (SR) ouvre la séance.

1.Approbations :

a) De l'ordre du jour

On rajoute un point « renouvellement des membres du CU » suite à une demande reçue de Conseil d'Etat très dernièrement.

b) Du PV de la séance du 12 juin 2025

Les membres présents peuvent consulter à cette séance la copie papier du PV du 12 juin dernier. Aucune opposition n'est émise.

2.Bienvenue aux nouveaux membres de l'AU

On souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui commencent aujourd'hui.

3.Retour sur le processus de nomination du printemps

La procédure de recrutement a été particulièrement longue, car elle a dû être menée en double. Lors de la seconde mise au concours, au printemps dernier, environ 18 dossiers ont été reçus. Plusieurs candidat-e-s ont été auditionné-e-s dans le cadre d'un processus structuré comprenant des entretiens avec le Conseil de l'Université (CU), un assessment réalisé par une entreprise externe, puis des entretiens finaux avec le CU.

Les candidat-e-s retenu-e-s ont également été reçu-e-s par l'AU, qui a transmis son préavis au CU. Ce dernier a ensuite fait parvenir au Conseil d'État le préavis de l'AU accompagné de sa propre recommandation. À l'issue de cette procédure, le Conseil d'État a retenu la candidature de Mme Deniz Gyger Gaspoz.

4. Mot du Rectorat

Le Recteur, M. Kilian Stoffel, prend la parole. En raison du calendrier de nomination de la future rectrice, Mme Deniz Gyger Gaspoz, dont l'entrée en fonction est prévue pour le 1er février 2026, le Rectorat actuel prolongera son mandat au-delà de la date initialement prévue du 1er août 2025. N'ayant pas été impliqué dans le processus de sélection et ayant appris la nomination en même temps que l'Assemblée de l'Université, le Rectorat a dû s'organiser rapidement pour cette prolongation de mandat.

Le Rectorat actuel poursuit ses activités habituelles, notamment par la tenue régulière de ses séances. Toutefois, il ne prendra pas en charge les dossiers dont le lancement est prévu après le 1er février 2026, date de l'entrée en fonction de Mme Gyger Gaspoz. Les dossiers stratégiques nécessitant une préparation en amont sont portés à la connaissance de la future rectrice afin qu'elle puisse s'y familiariser et s'y impliquer pour le futur. Parallèlement, le Rectorat prépare activement les dossiers importants qui seront transmis lors de la passation, dans le but d'assurer une transition aussi fluide que possible à la future rectrice et à son équipe.

À la suite de la démission de Mme Eve Ayer, cheffe du service des ressources humaines, le recrutement de sa ou son successeur est désormais supervisé par la future rectrice. Celle-ci peut s'appuyer sur le Rectorat et, si nécessaire, sur une entreprise spécialisée afin d'éviter tout conflit d'intérêts. Cette démarche reste exceptionnelle.

Un membre soulève la question du fort taux de rotation à ce poste, les quatre dernières personnes ayant quitté leurs fonctions après quelques mois ou quelques années. Bien que les raisons de ces départs ne soient pas remises en cause, le membre s'interroge sur l'inquiétude éventuelle du Rectorat face à cette instabilité, et sur le fait que certains départs sont passés presque inaperçus. Le Rectorat répond que deux personnes ont occupé le poste pendant près de quatre ans, tandis que deux autres sont parties après quelques mois. Ce type de fonction connaît souvent des cycles de quatre ans, tant dans le secteur public que privé, où les salaires sont généralement plus attractifs. L'Université de Neuchâtel a jusqu'ici ciblé des profils de haut niveau pour la direction des ressources humaines, ce qui peut expliquer un turnover plus élevé sans qu'il faille en faire une règle.

Ce poste couvre de nombreuses responsabilités : gestion du personnel central et facultaire, bureau Égalité et diversité, crèche, santé au travail, formation continue, entre autres. C'est pourquoi des personnes très qualifiées ont été recrutées. Aujourd'hui, certains domaines sont stabilisés. L'Université est en train d'achever l'évolution du système SAP, visant à simplifier les processus RH et financiers. Il serait donc pertinent que la future cheffe ou le futur chef de service maîtrise cet outil. Il appartiendra à la future rectrice d'évaluer ces éléments et de recruter en fonction de sa stratégie.

Enfin, le budget pour l'année 2026 devra être établi dès cet automne et validé par le Conseil de l'Université en fin d'année. Le Rectorat actuel prendra en charge le budget du mois de janvier, tandis que Mme Gyger Gaspoz se penchera sur celui de février à décembre avec son futur Rectorat, si celui-ci est connu d'ici là.

5. Planification transition rectoriale (si pas abordé au point 4)

Voir point 4.

6. Calendrier pour le Plan d'intentions quadriennal et l'enveloppe budgétaire

Pour rappel, le Plan d'intentions (PI) est un document élaboré tous les quatre ans par l'Université dans le cadre de sa Vision stratégique à dix ans, destiné aux autorités cantonales. Le Rectorat actuel ne participera pas à la préparation du PI 2027–2030, ce qui entraînera probablement un retard de plusieurs mois dans son élaboration. Ce processus, qui s'étend généralement sur environ 18 mois, aurait déjà dû être lancé.

Trois dossiers majeurs devront être traités dès l'année prochaine : le Plan d'intentions 2027–2030, la Vision stratégique à dix ans, et le processus d'Accréditation, dont l'échéance est fixée à 2028.

SR rencontrera Mme Gyger Gaspoz au cours du mois de septembre afin d'aborder avec elle les dossiers à initier qui relèveront de la responsabilité de l'AU.

7. Projet Söderström

Certains groupes de travail se sont déjà retrouvés pour parler des thématiques, d'autres pas.

a. Information aux nouveaux membres de l'AU

Un e-mail sera envoyé prochainement par SR aux nouveaux membres de l'AU car peu sont présents aujourd'hui.

b. Mise à jour des groupes

On enverra un e-mail à tout le monde pour leur rappeler ou les informer dans quel groupe elles/ils sont.

c. Calendrier des présentations

Le 16 octobre prochain, le groupe avec la thématique : « Fonctionnement interne » fera une présentation de 10 minutes. Il serait bien que le groupe envoie un petit rapport avant, que le Bureau fera parvenir aux membres en même temps que l'ordre du jour et le PV.

A la séance du 20 novembre, le deuxième groupe fera la présentation, et en décembre le troisième groupe. Si la séance n'a pas lieu en décembre, on reconduira cela en janvier 2026.

8.Dates des séances plénières du semestre d'automne

Toujours de 12h15 à 13h45 les 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre (provisoire).

9.Renouvellement des membres CU

Le Conseil d'État a adressé une lettre à l'AU pour lui rappeler qu'en vertu de l'article 17, alinéa 2 de la LUNE, quatre membres du Conseil de l'Université doivent être proposés par l'AU, dont au moins un-e externe. Ces mandats arrivant à échéance en décembre 2025, le Conseil d'État demande que les noms des personnes choisies lui soient communiqués d'ici fin novembre. A savoir qu'un-e professeur-e émérite est considéré-e comme étant externe.

Parmi les membres actuellement proposés par l'AU, Mme Florence Guillaume a déjà indiqué qu'elle ne souhaitait pas renouveler son mandat. Le Bureau de l'AU prévoit de contacter Mmes Ellen Hertz, Maurane Riesen et M. Pascal Felber pour savoir s'ils souhaitent poursuivre leur engagement. Si oui, on les invitera à envoyer une petite lettre de motivation et un CV actualisé. Tous les membres de l'AU sont invités à suggérer de nouveaux candidat-e-s internes ou externes.

Suite à des discussions sur les membres désignés par l'AU et par le Conseil d'Etat, SR propose d'écrire à Mme Graf en indiquant que lors de sa dernière séance, l'AU a exprimé le souhait de coordonner le processus de nomination avec elle, afin de garantir une composition du Conseil reflétant la complémentarité entre l'État et l'Université ainsi que la diversité des missions de cette instance. L'objectif est de constituer un Conseil équilibré, capable d'assumer son rôle stratégique tout en étant attentif aux réalités régionales et économiques. Une coordination préalable permettrait d'éviter les doublons de profils, de renforcer la complémentarité des compétences et d'assurer une gouvernance cohérente et crédible.

SR a déjà reçu plusieurs candidatures et prévoit d'envoyer prochainement un courriel récapitulatif aux membres de l'AU, accompagné d'une proposition de procédure, dès qu'il aura connaissance des intentions de Mmes Hertz, Riesen et de M. Felber concernant le renouvellement de leur mandat. Si ces trois membres décident de se retirer, il faudra envisager l'envoi d'un mailing à l'ensemble de la communauté universitaire, ou alors examiner les candidatures spontanées. Une commission de l'AU ou des membres du Bureau pourraient auditionner les candidat-e-s durant le mois d'octobre, afin de soumettre une proposition à l'AU idéalement à la mi-novembre, la date limite étant fixée à fin novembre.

10.Divers

Pas de divers.

On remercie M. Michael Saul qui a annoncé sa démission de l'AU pour tout le travail qu'il a accompli. La séance est levée à 13h45.